

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 16 - 18 mai 2001

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 7 de l'ordre du
jour

**INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET
DE REDRESSEMENT APPROUVÉE PAR LE
DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER
JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2000—
DJIBOUTI 06266.0 (ancien No WIS 6266.00)**

Aide aux réfugiés

Nombre de bénéficiaires	24 000 réfugiés
Femmes:	12 977
Hommes:	11 023
Durée du projet	Dix-huit mois (1er septembre 2000– 28 février 2002)

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	4 341 565
Coût total des produits alimentaires	2 153 073
Coût total pour le HCR	2 900 000
Coût total	7 241 656

* En application des décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance, approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne doivent pas être discutés, sauf si un membre du Conseil en fait la demande spécifique avant la réunion et que la présidence accepte la requête au motif qu'il s'agit là d'une utilisation efficace du temps dont dispose le Conseil.

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2001/7-C
9 avril 2001
ORIGINAL: ANGLAIS

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Région Afrique (OSA): M. M. Aranda da Silva tél.: 066513-2201

Conseiller pour les programmes,
OSA: M. T. Pakkala tél.: 066513-2371

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Projet de conclusion

Le Conseil a pris acte de l'aide alimentaire fournie à 24 000 réfugiés somalis et éthiopiens se trouvant dans deux camps, sous les diverses formes suivantes:

- rations générales;
- alimentation thérapeutique pour les enfants souffrant de malnutrition grave;
- programme d'alimentation complémentaire destiné aux enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes;
- rations mensuelles à emporter pour les filles qui vont régulièrement à l'école.

1. Les premiers réfugiés sont arrivés à Djibouti à la suite des troubles civils qui ont sévi dans le nord de la Somalie, notamment à Hargeisa, en 1988. La plus grande partie de ce groupe de réfugiés appartient au clan des Issas et est étroitement liée à la moitié de la population djiboutienne.
2. Un second flux de réfugiés somalis est arrivé à la fin de 1991, avec la recrudescence des combats en Somalie. La plupart de ces Somalis sont restés dans les camps de réfugiés ou se sont installés eux-mêmes comme des réfugiés urbains dans la ville de Djibouti. Un nombre beaucoup plus important de réfugiés, des Ethiopiens fuyant la guerre qui sévissait dans la région d'Ogaden en Ethiopie, est arrivé à Djibouti au milieu de l'année 1991.
3. Le HCR a établi quatre camps dans des zones rurales afin d'accueillir les réfugiés: Ali Addeh, Aour Aoussa, Assamo et Hol Hol. Aour Aoussa a fermé en février 1995 et Assamo en avril 1997, à la suite du rapatriement des 32 024 réfugiés éthiopiens. Les réfugiés éthiopiens restants sont essentiellement des familles d'anciens soldats de la région de Mengistu.
4. Pour la période de 18 mois, allant du 1er septembre 2000 au 28 février 2002, le PAM, par l'intermédiaire de l'Office national d'aide aux réfugiés et aux victimes de catastrophes (ONARS), apportera une aide alimentaire à 24 000 réfugiés somalis et éthiopiens se trouvant dans les camps de Ali Addeh et de Hol Hol.
5. Le PAM fournira aux réfugiés les produits alimentaires de base nécessaires à leur survie grâce à la distribution mensuelle d'une ration générale. Celle-ci comporte 12,75 kilogrammes de céréales, 1,5 kilogramme de légumineuses, 1,5 kilogramme d'amix ou mélange maïs-soja, 0,75 kilogramme d'huile, 0,3 kilogramme de sucre et 0,15 kilogramme de sel.



6. Outre la ration générale, le PAM, avec ses organisations partenaires, le HCR et l'ONARS, fournit une aide dans le cadre d'un programme d'alimentation thérapeutique destiné aux enfants souffrant de malnutrition grave. Un programme d'alimentation complémentaire a été mis en place pour les enfants ayant terminé le programme thérapeutique et pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et les malades.
7. Afin d'encourager la fréquentation scolaire et de réduire les taux d'abandon, notamment chez les filles, une ration mensuelle à emporter de un gallon d'huile est distribuée à quelque 750 filles qui vont régulièrement à l'école. Dans les camps, les filles sont souvent retirées de l'école afin d'aider aux travaux domestiques et/ou aller jusqu'à la ville de Djibouti chercher du travail.
8. Les autres organisations travaillant dans les camps sont notamment l'UNESCO et l'Association des médecins d'Asie (AMDA), une organisation non gouvernementale. L'UNESCO, avec le HCR, dispense l'enseignement primaire. L'AMDA fournit des services médicaux aux camps et a formé au moins cinq agents sanitaires des collectivités dans chaque camp.
9. La situation générale au nord-ouest de la Somalie s'améliore, mais reste encore très peu favorable au rapatriement. La région manque des infrastructures socio-économiques de base comme l'alimentation en eau, les routes, les écoles et les installations médicales, mais est aussi confrontée à un problème beaucoup plus grave: les zones où les réfugiés doivent retourner sont truffées de mines terrestres antipersonnel.

